Le puy de Baladou

Distance	Durée	Difficulté	Dénivelé	Balisage
18.5 km	5h45	Difficile	515 m	Vert

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique sur le site www.sancy.com via ce QR Code

Point de départ

Ville de départ
Le Vernet-Sainte-Marguerite
Adresse de départ
Lieu-dit Mareuge - Parking sur le terre-plein à la sortie
63710 Le Vernet-Sainte-Marguerite

Accès au point de départ
Du col de la Ventouse prendre la direction de Murol, puis tourner à droite jusqu'au village de Mareuge. Traverser le village en laissant la chapelle à gauche. Parking sur le terre-plein à la sortie.

Description du parcours

Un circuit de montagne sur les contreforts du Sancy dans de vastes estives, la vallée de la Monne et la jolie plantation d'épicéas de Pessade. Les abreuvoirs prouvent le caractère agricole des lieux ainsi que les vestiges d'anciens burons appelés "tras".

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ situé au bord de la route à droite en sortant du village, monter un large chemin en direction d'un château d'eau. Aux deux croisements suivants continuer tout droit. Rester sur ce chemin jusqu'à un carrefour de 4 chemins à l'entrée du village de Saulzet-Le-Froid.

Étape 2 : Tourner à gauche en direction de Pessade. Au bout de la ligne droite le chemin tourne à droite. À l'intersection suivante prendre à gauche et continuer tout droit jusqu'à un croisement de 4 chemins. Bifurquer à gauche pour entrer dans Pessade. Partir à gauche, passer devant le gîte et monter jusqu'à l'abreuvoir.

Étape 3 : Sortir du village et suivre le chemin en bordure d'un bois. Traverser une zone d'estive, passer un ru et monter sur le flanc nord du puy de la Védrine (vue sur les Combrailles, la chaîne des Dômes et le Livradois-Forez). Poursuivre jusqu'à une barrière à l'entrée d'un bois. Le traverser et continuer sur le flanc ouest du puy de Baladou jusqu'à une intersection.

Étape 4 : Bifurquer en rétrograde sur la gauche et descendre dans le bois sur le flanc sud du Baladou jusqu'à la première intersection (100 m avant un rocher positionné dans l'axe du chemin, au niveau du buron). Descendre à droite, à 200 m le chemin vire à gauche à 90°, continuer jusqu'à l'intersection, monter en lacets à droite puis à gauche. Continuer à monter dans la forêt jusqu'à l'orée du bois (vue dégagée sur la montagne).

Étape 5 : Continuer tout droit en longeant des pâtures à main droite et entrer dans le bois de Mareuge. Ignorer les chemins de droite et de gauche durant la longue traversée. Après la première patte d'oie, poursuivre tout droit sur 250 m jusqu'au prochain croisement.

Étape 6 : Prendre à gauche. Forte descente jusqu'à la Monne que l'on traverse pour remonter sur Mareuge et rejoindre le départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.